

faits divers

M. Jean-Yves Turmel:

Que l'armée laboure mon champ ou vérifie si il n'y a pas d'autres grenades à Saint-Lambert

par Gilles PEPIN

SAINT-LAMBERT — "On a déjà trouvé une grenade 'vivante' dans mon champ, rien ne m'assure qu'il n'y en a pas d'autres. Je dois labourer, à l'automne, c'est plutôt inquiétant..."

"L'armée est sans doute responsable, parce qu'elle a déjà fait des exercices à cet endroit. Qu'elle vienne labourer le champ ou qu'elle vienne vérifier avec des détecteurs ou quelque autres instruments et m'assurer qu'il ne reste pas d'autres grenades!"

Telle est exactement la réaction qu'a M. Jean-Yves Turmel, jeune agriculteur de Saint-Lambert, sur la rive sud de Québec, depuis qu'un spécialiste de l'armée a désamorcé une grenade de combat ayant traîné pendant une douzaine d'années dans un petit garage de la ferme.

Jean-Yves Turmel a alerté LE SOLEIL, hier. Il doit appeler l'armée aujourd'hui. Depuis un an, il est copropriétaire de la ferme de 270 acres avec M. Denis Cauchon. Le propriétaire précédent était M. Raymond Giguère, quinquagénaire habitant encore à proximité de ce lieu, situé à une couple de milles au sud du village de Saint-Lambert, dans le rang Saint-Patrice.

Quasi invraisemblable

Le fait paraît pratiquement invraisemblable, particulièrement pour l'ancien proprié-

taire, qui avait lui-même trouvé la grenade en labourant. Selon ce qu'il nous a raconté, hier soir, il l'avait trouvée en retournant la terre avec la charrue et l'avait d'abord placée dans le petit coffre à outils placé à l'arrière du tracteur, avant de la remettre sous le larmier dans le garage.

La surprise est apparue il y a une dizaine de jours, quand un employé de la Voirie est allé uriner dans le garage et est parti avec la grenade dans le but de grossir sa collection d'armes. Dans sa chambre, à Charny, M. Daniel Demers a craint un certain danger puis a montré l'engin au sergent Coulombe de la Sûreté de Québec.

La grenade rouillée, sa goupille partiellement tirée, a été désamorcée avec grande précaution.

En lisant ce fait divers, dans LE SOLEIL du 4 août, M. Raymond Giguère a sauté sur sa chaise. "Dire que je m'étais promené avec ça dans le coffre du tracteur!"

"Parfois, j'ai pensé un peu que cette petite affaire, de 3 à 4 pouces de diamètre, causée comme une citrouille ou un melon, pouvait être dangereuse. Mais je me disais qu'une vraie grenade ne pouvait pas avoir été abandonnée comme cela. Ils doivent prendre des précautions, ceux qui en ont. Donc, je me disais qu'il ne devait pas y avoir de danger..."

Aujourd'hui, M. Giguère apprend que ses enfants, tous grands maintenant, ont déjà joué avec la grenade serrée sur un madrier à 8 pieds de hauteur dans le garage. Il en frémit en pensant au malheur qui aurait pu arriver.

"Peu de temps après l'avoir trouvée, j'en avais pourtant parlé à un policier, à Charny. Il m'avait dit que ce n'était pas son travail et de la montrer plutôt à l'armée. Le temps a passé, je me disais toujours que cela ne devait pas être dangereux..."

La grenade a traîné longtemps. D'après M. Giguère, elle aurait été laissée par des soldats, il y a une vingtaine d'années. Il n'était pas propriétaire de la ferme, à ce moment, mais il demeurait proche et il se souvient que les soldats étaient arrivés par parachute, en plein mois de février. Dans ces vastes champs ainsi que dans la forêt du bout de la terre, l'armée avait simulé une bataille. Elle avait logé dans des tentes pendant une semaine. Elle était repartie en pleine tempête.

M. Giguère a acheté la ferme, alors inhabitée, deux ou trois ans après l'exercice de l'armée. Il l'avait acquise de M. Arthur Brochu, de Québec. Le champ où il a trouvé la grenade a été labouré à deux reprises, à 5 ans d'intervalle, par M. Giguère. La grenade avait été cueillie à quelque 200 pieds de la maison.



M. Raymond Giguère (à droite) pointe du doigt le champ où il a trouvé la grenade, alors que le fermier Jean-Yves Turmel qui l'accompagne, veut appeler l'armée pour ne pas courir le risque de trouver d'autres engins dangereux en labourant.

Abattu la veille de son 39e anniversaire

Emeric Ringuette qui allait avoir ses 39 ans demain, a été abattu dans la municipalité de Port-Cartier, sur la Côte-Nord, en fin de semaine.

Tout laisse croire en un règlement de compte. Selon la police, l'homme aurait été tiré par plusieurs personnes postées sur le toit de l'hôtel Shelter Bay (ancien nom de Port-Cartier). Ringuette venait de sortir de l'hôtel et c'est en marchant sur le terrain de stationnement,

vers 23h, qu'il a été la cible des "franc-tireurs".

La mort de Ringuette a été constatée par le Dr Jean, à Port-Cartier. Par la suite, le coroner Raymond Gaudreault, notaire de Sept-Îles, a demandé que le corps soit transporté à l'hôpital Saint-Joseph de Rimouski pour les fins d'une autopsie.

D'après la police, Ringuette avait déjà été victime d'un attentat, il y a 18 mois envi-

ron, alors qu'il avait reçu dans le corps cinq ou six balles, mais aucune meurtrière, qui avaient été tirées par un individu seul sur le terrain de stationnement de l'hôtel "L'Auberge des Cascades", à Port-Cartier.

Les caporaux Gilles Paulin et Conrad Saint-Hilaire de la sûreté municipale de Port-Cartier, ont été chargés de mener l'enquête dans cette histoire de meurtre.

LOISIRS d'été

Gagnez une piscine
CITADELLE EXÉCUTIVE de 24'
complètement équipée d'une valeur
approximative de \$2,200.00

2^e Prix: un GAZ-GRILL d'une valeur
approximative de \$350.00

Tirage hebdomadaire d'un gaz-
grill Citadelle, valeur approxima-
tive \$169.00, du 5 Juin au 11 Août
1978.

REMPLEZ CE COUPON ET DÉPOSEZ-LE
AUX ENDROITS PRÉVUS A CETTE FIN.



RÈGLES DU CONCOURS

Gagnez une piscine Citadelle Exécutive de 24' complètement équipée d'une valeur approximative de \$2,200.00, ainsi qu'un gaz-grill d'une valeur approximative de \$350.00. Elle sera livrée et installée gratuitement sur un terrain normal situé dans un rayon de 50 milles du poste C.J.R.P. dans un délai de 60 jours suivant la date du tirage. Le coût maximum d'une telle installation ne devra excéder \$600.00.

Le tirage des prix indiqués ci-dessus aura lieu le 20 août 1978. Tirage hebdomadaire d'un gaz-grill Citadelle d'une valeur approximative de \$169.00 du 5 juin au 11 août 1978.

REMPLEZ CE COUPON ET DÉPOSEZ-LE AUX ENDROITS PRÉVUS A CETTE FIN OU FAITES-LE PARVENIR À C.J.R.P. LOISIRS-DÉTÉ, C.P. 4200 SILLERY, P.Q. OU INSCRIVEZ-VOUS EN EXPÉDIANT VOS NOMS ET ADRESSE ET NUMÉRO DE TÉLÉPHONE À L'ADRESSE PRÉCITÉE.

Les personnes gagnantes devront répondre à une question mathématique pour mériter leur prix. Il faut être âgé(e) de 18 ans et plus pour être éligible au concours. Les employés de C.J.R.P. et ceux de Piscine Citadelle ainsi que les marchands participants et leur famille immédiate ne sont pas éligibles au concours. Tous les prix du concours LOISIRS-DÉTÉ ne sont pas échangeables contre un montant d'argent ou tout autre article.

LOISIRS D'ÉTÉ

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

TÉLÉPHONE _____

C.J.R.P.
1060 QUÉBEC

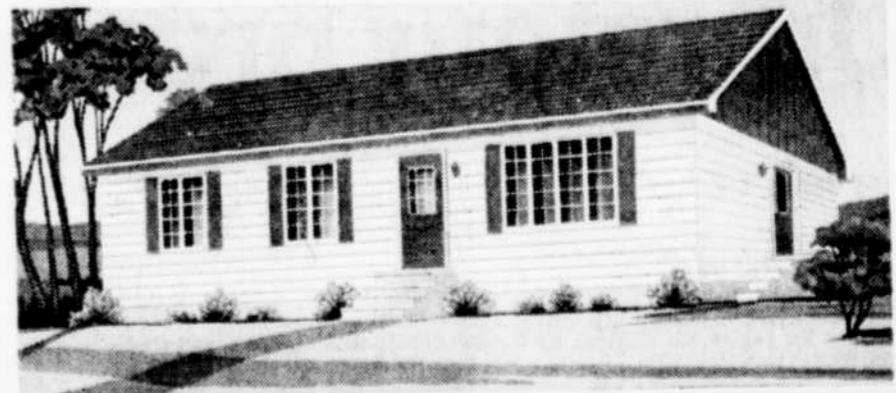
moi
j'aime ça

habitat préfab inc.

MAISONS DE QUALITÉ
PAR EXCELLENCE

Nous construisons selon votre GOUT, votre BUDGET et vos EXIGENCES!... Votre construction, c'est notre affaire!...

la nordique



VASTE CHOIX DE MAISONS DANS DIFFÉRENTS PLANS DE PLANCHERS
VENEZ CHOISIR LA VÔTRE

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI AU VENDREDI
de 9h à 21h

SAMEDI
9h à 17h

DIMANCHE
13h à 17h

2144 boul. Hamel
Duberger, Qué.

687-0300

5 ans
de garantie
PROGRAMME DE
CERTIFICATION DES MAISONS
NEUVES DE L'APC.H.Q.
Compétence et solvabilité!

l'est du québec le québec régional le québec métropolitain

dans nos régions

A Lévis

Le problème de la taxe de secteur bientôt réglé

par Paul-Henri DROUIN

LEVIS — D'ici la fin du présent mois, la Commission municipale de Québec fera connaître sa décision en rapport avec le problème de la taxe de secteur, à Lévis.

C'est ce qu'a affirmé au SOLEIL M. François Mathieu, vice-président de la Commission municipale de Québec, au terme d'une audience publique tenue la semaine dernière, en la salle de l'hôtel de ville de Lévis, et auquel participait une soixantaine de personnes.

Cette audience publique avait été réclamée par 49 signataires, mais très peu de ces gens était parmi l'assistance, ce qui fait que la presque totalité des intervenants au nombre d'une quinzaine se sont prononcés en faveur du règlement no 1258.

On rappelle que ce règlement sur l'imposition de la taxe de secteur a été accepté par le conseil municipal de Lévis, le 20 mars 1978, à la suite d'une nouvelle et longue étude menée par le conseiller Jean-Marc Pellerin.

L'acceptation du règlement no 1258 établissait à 45 pour cent et à 55 pour

cent respectivement les pourcentages de participation de la municipalité et des contribuables riverains pour défrayer les infrastructures dans les nouveaux secteurs domiciliaires.

Actuellement, les nouveaux travaux d'infrastructures sont absorbés dans la proportion suivante: 75 p.c. par les propriétaires riverains et 25 p.c. par le fond général.

Les intervenants

Selon le conseiller Jean-Marc Pellerin, "la liberté au propriétaire riverain de payer son terrain selon les modalités de son choix ainsi que l'augmentation du service de la dette de seulement 45 pour cent du coût des investissements des infrastructures constituent des avantages certains, autant pour la ville que pour le citoyen actuel".

On a donné pour exemple qu'un contribuable évalué à \$23.800 paie actuellement \$625.19 de taxe et que par l'acceptation du règlement no 1258 ce coût ne serait que de \$547.47 soit une baisse de \$77.72.

De son côté, M. Jean Cauchy, ex-conseiller municipal et porte-parole

des plaignants, s'est dit convaincu que si le règlement est accepté, "c'est un premier pas vers l'abolition totale de la taxe de secteur pour être ensuite distribuée au fond général".

"Ce qu'il faut rechercher dit-il, c'est d'éviter l'endettement de la ville, de protéger le service de la dette en rendant un projet rentable sans que la majorité des contribuables en ait à supporter le fardeau.

"Une chose est certaine, a ajouté M. Cauchy, les propriétaires des anciens secteurs de Lévis ne sont pas intéressés à payer pour le luxe, et c'est pourquoi qu'à quatre reprises des règlements identiques au no 1258 ont déjà fait l'objet de la désapprobation de la majorité des propriétaires contribuables de Lévis.

"C'est pourquoi nous recommandons à la Commission municipale de Québec que la participation des propriétaires des anciens secteurs ne devrait pas dépasser 25 pour cent et que la participation des entrepreneurs soit de 75 pour cent a conclu M. Jean Cauchy.



Des acheteurs étrangers ont acheminé du bois de pulpe vers les Etats-Unis.

Le président de Rayonier quitte Port-Cartier pour le siège social à New York

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Président de Rayonier Québec depuis juin 77, M. John-O. Hartung, un Américain, est retourné il y a quelques jours au siège social de la compagnie ITT-Rayonier Inc., à New York, pour y exercer d'autres fonctions.

Me Benoît Cartier, porte-parole de la compagnie, a révélé que M. Joseph-A. Krauth, premier vice-

président et chef de l'exploitation de Rayonier Québec à Port-Cartier, se voit confier la responsabilité pour tous les secteurs d'activité de la compagnie.

Par ailleurs, M. Walter-E. Rose continuera d'exercer à Port-Cartier les fonctions de vice-président et chef de l'administration; il relèvera maintenant de M. Krauth.

Me Cartier a expliqué que M. Hartung, qui voyageait beaucoup entre Port-Cartier et New York, était

remplacé par M. Krauth lors de ses absences. Ce départ discret n'a pas été motivé ni plus longuement commenté par Me Cartier.

Rayonier Québec, une filiale de ITT, implantée à Port-Cartier depuis le début des années 70, opère une vaste usine de fabrication de pâte à dissoudre; la compagnie emploie présentement quelque 1,500 personnes pour ses opérations forestières, à son usine et au siège social, à Port-Cartier.

Québec-Sud

Le producteur de bois ne doit vendre qu'à un acheteur du syndicat

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Les producteurs de bois de la région de Québec-Sud couverts par le plan conjoint, se doivent de vendre leur bois à un acheteur du Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud, car autrement ils sont passibles de poursuites judiciaires et des amendes qui s'ensuivent.

Ce serait à la suite de plaintes déposées au Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud, qu'un tel avertissement a été adressé aux quelque 8,000 producteurs de bois des comtés de Beauce, Dorchester et d'une partie de Frontenac.

Joint par téléphone à son bureau de Saint-Georges, M. Hughes Veilleux, secrétaire adjoint du Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud, quoiqu'il n'ait pas voulu dévoiler le nombre de plaintes déposées au Syndicat, a affirmé au SOLEIL "que de telles plaintes sont à l'effet que des acheteurs étrangers ont fait l'achat de bois à pâte pour l'exporter aux Etats-Unis, sans l'autorisation du Syndicat".

"Ceci dit-il, s'est produit dans des municipalités limitrophes de la frontière canado-américaine".

Au total, 34 agents sont autorisés par le Syndicat à faire l'achat de bois sur le territoire des municipalités de la région de Québec-Sud. Ces agents sont

répartis sur toute l'étendue du territoire.

Quantité

Pour 1978, le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud a réussi à vendre une quantité de 137,900 cordes de sapin et épinette, à huit compagnies papetières du Québec.

Ceci représente une augmentation de 31,674 cordes, si l'on considère qu'en 1977 la vente totale a été de 106,226 cordes.

D'autre part, le prix payé aux producteurs de bois se situe entre \$40 et \$42 la corde, soit une augmentation variant de \$1.25 à \$2.00 la corde sur le prix accordé aux producteurs en 1977.

Un complexe municipal de près de \$4 millions sera érigé à Sept-Îles

SEPT-ÎLES — Aussitôt que la Commission municipale et le ministère des Affaires culturelles auront donné leur approbation, la ville de Sept-Îles se lancera dans son projet de construction d'un complexe des travaux publics dont les coûts sont évalués à \$3,750,000.

La ville prévoit entreprendre la construction dès le début de l'automne pour que le tout soit complété l'an prochain. Ce complexe, qui remplacera l'actuel garage qui possède la municipalité sur le boulevard Laure, s'élèvera au nord-ouest de la ville; sur le prolongement du boulevard des Montagnais, à l'angle de la future voie de contournement de la ville.

Le garage municipal loge essentiellement tous les équipements de la

ville; quelque 150 employés municipaux ont affaire au garage municipal dans l'exercice de leurs fonctions.

Ce projet, estimé à \$5 millions avant les élections de novembre 77, a été réduit à la demande de certains conseillers. Même réduit, le projet a eu une forte opposition. Ainsi, 358 contribuables ont signé une requête au début du mois pour que la ville tienne un référendum sur ce projet. Comme il fallait 500 signatures, le règlement a été accepté mais il y a bien longtemps qu'un règlement municipal n'avait suscité une telle opposition.

L'Action démocratique de Sept-Îles, le seul parti municipal, a livré une dure lutte au projet, de même que le conseiller indépendant, Me Charles-

Henri Desrosiers. Les opposants trouvaient le projet dispendieux et suggéraient d'attendre à plus tard.

En bref

La chronique quotidienne "En bref" ne paraîtra pas durant les deux prochaines semaines, l'auteur de cette rubrique étant en vacances.

Parlez anglais dès le 18 novembre.

Pas de problème: Berlitz® peut vous apprendre l'anglais ou n'importe quelle langue de votre choix. Des phrases simples au début puis un dialogue de plus en plus soutenu. Une ambiance sympathique et un enseignement exempt d'exercices grammaticaux et d'exams fastidieux.

100 BERLITZ ANS
Depuis 1878

Québec (481) 529-6151

Immersion Totale® et leçons particulières. Services de traduction et d'interprétation. Les frais de tous les programmes sont déductibles de l'impôt.

"Berlitz" et "Immersion Totale" sont des marques déposées des Ecoles Berlitz langages vivantes du Canada Ltée. Permis de culture personnelle no 749285 Ministère de l'Éducation du Québec.

24

HEURES
POUR IMPRIMER VOS

circulaires entêtes
dépliants enveloppes
factures étiquettes
cartes d'affaires rapports, etc.

JETCOPIE

331, rue Bouffard, Québec G1N 3C8

Tel.: (418) 524-6005

Impressions expresses

DEVENEZ PLUS CONFIANT EN VOUS-MÊME

GRACE AU COURS

DALE CARNEGIE

HOMMES et FEMMES



DALE CARNEGIE

auteur du livre

"Comment se faire des amis"

- Sachez parler en public
- Ayez une conversation plus intéressante
- Améliorez vos relations humaines
- Communiquez efficacement
- Apprenez à contrôler la tension et les soucis
- Augmentez votre revenu et méritez un meilleur emploi.

Assistez à une soirée d'information gratuite en FRANÇAIS

au Château Frontenac

Judi le 17 août à 8h. p.m. Salle Laval

Début des cours

Mardi 28 septembre

Pour informations ou inscription

Tél: 514-285-1287

Approuvé par le ministre de l'Éducation du Québec - Permis 749749

CULTURE PERSONNELLE

Présenté par E.J. Glowka & Ass. 285-1287

EDUCATION DES ADULTES COLLEGE DE STE-FOY Automne 1978 COURS OFFERTS

Biologie	301-911-928-999
Techniques médicales	705-000-715-341
Radiologie	706
Mathématiques	101-102-103-105-117-203-337
Sciences graphiques	901
Géographie	212-214-311
Histoire	951-971-972
Civilisations anciennes	112
Philosophie	101-201-301-401-901
Psychologie	102-205-901-906-911-914-930
Éducation spécialisée	405-940
Sciences de la religion	969
Économie	915-920-921
Science politique	940-942
Sociologie	960-964-977
Assistance sociale	101
Techniques administratives	901-904-913-915-916-921-923-925-927-928-929-930-932-933-934-935-936-937-999
Techniques administratives	110-210-320-430-501-511-513-540-575-601-603-611-612-613-622-623-631-640-660-903-000(37)-000(38)-000(39)-000(40)
Secrétariat	231-531
Informatic	900-911-912-917-918
Arts plastiques	105-301-302-306-935-110-101-111-331
Esthétique et histoire de l'Art	101-301
Arts appliqués	109-119-219-319
Français	102-122-202-231-302-331
	402-902-911-924
Anglais	101-201-301-401-901-908-919
Espagnol	101-201-301-401-901
Allemand	101-201-301
Russe	101-201

Cours spéciaux:
Gérance des ventes
Assurances générales
Guides touristiques
Les hommes qui ont fait l'histoire (du XVIIIe siècle à nos jours)
Tour du monde touristique
Les génies de la musique occidentale
Entraînement à la créativité (session A)
Agence de voyage
Personnalité-motivation
Comment vivre plus heureux
Préparation à la retraite
Inscription 6 - 7 - 8 septembre 1978 de 09:30 à 21:00
9 septembre 1978 de 09:30 à 12:00
Début des cours: semaine du 25 septembre 1978.
L'horaire détaillé est disponible sur demande en téléphonant au (418) 657-3710